

Communiqué de presse
Février 2026

Lancement d'une nouvelle étude métier afin d'améliorer les conditions de travail des équipes de projection de béton par voie sèche

L'OPPBTP et le Syndicat des travaux de fondations spéciales (SOFFONS) engagent une nouvelle étude métier portant sur les conditions de travail d'une activité usuelle du métier, la projection de béton par voie sèche. Cette activité, réalisée quotidiennement par de nombreux opérateurs, expose les équipes à des contraintes physiques importantes. A partir d'informations quantitatives et qualitatives issues d'observations sur le terrain et de la conduite d'entretiens, les partenaires, en collaboration avec les services de prévention santé au travail, souhaitent mettre en œuvre des pistes d'amélioration des conditions de travail pour l'ensemble des professionnels concernés, notamment pour prévenir le risque de troubles musculosquelettiques.

Mieux prévenir les risques liés à une activité professionnelle répandue

La projection de béton par voie sèche concerne un grand nombre d'entreprises adhérentes du SOFFONS. Cette activité est assurée également par des entreprises spécialisées dans la mise en œuvre de voiles par passes. Les surfaces projetées sont de l'ordre de 1 000 m² de paroi par chantier. Il apparaît que ces professionnels sont exposés à des risques répétés de contraintes physiques, à l'origine d'un risque accru de troubles musculosquelettiques. Ils peuvent être également exposés au risque d'inhalation de poussières contenant de la silice cristalline.

Une étude métier qui repose sur une méthodologie d'intervention spécifique

Partant de ce constat, l'OPPBTP et le SOFFONS se sont rapprochés en vue de réaliser une étude métier afin d'améliorer les conditions de travail des équipes de béton projeté par voie sèche.

L'étude métier repose sur une méthodologie d'intervention dénommée « Méthode d'Analyse et d'Evaluation des Conditions de Travail » (MAECT). Celle-ci s'appuie sur l'observation en continu d'une équipe pendant sa journée de travail, dans sa zone d'activité, dans au moins trois entreprises différentes pour évaluer les conditions de travail des situations observées. Cette observation est enrichie par des mesures en métrologie, des entretiens menés avec les salariés et l'équipe d'encadrement, ainsi qu'une analyse documentaire. Une fois les différents chantiers analysés, les enseignements issus de l'étude auront vocation à livrer des recommandations opérationnelles aux entreprises et équipes de terrain. Les résultats seront publiés dans un rapport d'observations, rédigé par l'OPPBTP et le SOFFONS.

Ce travail est réalisé en étroite collaboration avec les équipes pluridisciplinaires des services de prévention et de santé au travail des entreprises participant à l'étude.

Une situation de travail représentative du métier de projeteur béton

L'étude métier se concentre sur la réalisation de voiles par passes sur des chantiers de fondations spéciales. En effet, il s'agit d'une situation de travail fréquente et représentative de l'ensemble des facteurs de risques auxquels les opérateurs d'application de béton projeté par voie sèche sont exposés, tels que les risques de TMS liés aux poids portés, aux postures contraignantes ou aux vibrations.

Afin de couvrir l'ensemble des pratiques, l'étude métier permettra d'observer trois chantiers issus d'entreprises volontaires adhérant au SOFFONS.

La première phase permettra d'observer au plus près les conditions de travail d'une équipe de 3 à 4 personnes (ferrailleur, projeteur, aide-projeteur, maçon) sur deux journées consécutives, selon 21 facteurs répartis en quatre thèmes : l'organisation, l'environnement et les risques, l'activité physique ainsi que l'activité mentale.

La métrologie réalisée sur cette étude portera spécifiquement sur :

- Les poussières inhalables ;
- L'ambiance sonore ;
- La cardiofréquencemétrie ;
- La mesure de vibrations mains-bras ;
- La température et l'hygrométrie.

Les observations et analyses sur chaque chantier débutent au mois de février 2026. La restitution des résultats de l'étude est prévue pour le deuxième trimestre 2027.

À propos du Syndicat des travaux de fondations spéciales (SOFFONS)

Le SOFFONS est une organisation professionnelle, créée en 1935, qui regroupe les entreprises de travaux de sondages, forages, injections, rabattements de nappe et de fondations spéciales. Elle défend les intérêts de la Profession dont elle est représentative, accompagne les entreprises du secteur sur les sujets de prévention de la santé au travail et de valorisation de leur savoir-faire technique mais également à travers l'évolution continue du marché et de l'actualité.

Chiffres clés : 5 200 salariés * 203 entreprises * 1,4 milliards de CA en France (source FNTF 2023)

Le SOFFONS est membre de l'UMTM et de l'EFFC.

Retrouvez le SOFFONS sur soffons.org et [LinkedIn](#)

Contact presse : corinne.monnet@umtm.fr

À propos de l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTP)

L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTP) est une structure paritaire, créée en 1947, sous tutelle du ministère du Travail. Sa gouvernance, assurée par des représentants des organisations professionnelles et des organisations syndicales du secteur de la construction, garantit le bon équilibre entre employeurs et salariés dans les choix et les décisions stratégiques.

L'OPPBTP est composé d'experts en prévention issus du terrain qui accompagnent, au quotidien, les professionnels et les acteurs du BTP. Il a pour missions, l'expertise pour identifier les solutions de prévention, la promotion en construisant les arguments et portant le message de prévention auprès des acteurs de la construction, et l'accompagnement des entreprises et autres acteurs de la construction, en assistance technique, conseil et formation.

L'OPPBTP s'appuie sur des équipes réactives, disponibles, engagées et professionnelles. Composé de près de 400 collaborateurs répartis dans 14 agences régionales, l'OPPBTP accompagne les entreprises pour développer leur culture prévention en mettant en place des actions collectives ciblées et individuelles.

Il propose une offre de services élaborée pour tous, quels que soient la taille de l'entreprise, le métier ou le niveau de maturité en prévention. L'Organisme fait de la prévention un véritable levier de performance et de progrès.

Pour répondre aux besoins des entreprises et des partenaires du BTP, l'OPPBTP propose des offres en présentiel et distanciel :

#information pour connaître l'actualité de la prévention : l'Organisme propose des guides techniques, fiches pratiques mais également l'actualité la plus récente de la prévention et un contact permanent sur les réseaux sociaux, accessible depuis preventionbtp.fr.

#assistance technique en ligne pour des réponses immédiates et gagner en simplicité, notamment sur le site preventionbtp.fr : des experts répondent aux questions en ligne. Les entreprises disposent également d'un espace personnel pour gérer toutes les démarches (PPSPS, Document Unique...).

#assistance technique terrain pour être accompagné sur les chantiers : des conseillers de l'OPPBTP assistent les entreprises pour conduire des diagnostics et proposer des solutions pour améliorer les performances en prévention des entreprises. Afin de diffuser l'information, ils organisent des réunions de sensibilisation sur les sujets d'actualité tels que les travaux en hauteur, le risque routier....

#conseil afin de répondre aux interrogations les plus pointues : les experts de l'OPPBTP accompagnent les entreprises dans leurs démarches de management de la prévention et de conduite du changement.

#formation 100% BTP destinée aux professionnels avec des modules spécialisés en présentiel et distanciel.

#formation initiale pour former les futurs professionnels du BTP à la prévention : les enseignants et les étudiants bénéficient de formations élaborées par l'OPPBTP et ses partenaires.

Retrouvez l'OPPBTP sur preventionbtp.fr et oppbtp.com.



SERVICE DE PRESSE

Rumeur Publique

Jérôme Saczewski • jerome.saczewski@rumeurpublique.fr

Christelle Grelou • christelle.grelou@rumeurpublique.fr

Ingrid Jaunet • ingrid.jaunet@rumeurpublique.fr

Marine Broustal • marine.broustal@rumeurpublique.fr

OPPBTP

Solange Delpech • 01 46 09 26 76

Solange.delpech@oppbtp.fr

Pauline Lardy • 01 46 09 26 54

Pauline.lardy@oppbtp.fr